



**SDU Clus/93 FSU**  
**Section conseil général**  
**Immeuble Colombe BP 193**  
**93003 BOBIGNY cedex**  
**Tel : 01 43 93 91 88**



## **RECONNAISSANCE DES AGENTS OUI !** **MERITOCRATIE NON !**

28septembre2005

Le 30 septembre au CTP l'administration départementale a tenté de nous présenter un document « **mise en place d'une démarche d'évaluation du personnel** » lourd de conséquences sur les futurs rapports sociaux dans notre collectivité. Devant l'importance de ce document les représentants FSU et CGT ont obtenu le report de cette question au prochain CTP du 14 octobre.

### **De quoi s'agit-il ?**

**Sous couvert de reconnaissance du personnel le Conseil Général souhaite mettre en place un entretien annuel individuel d'évaluation pour chaque agent avec son supérieur hiérarchique direct en plus de la notation, le tout faisant l'objet d'un écrit inscrit au dossier.**

Si l'objectif de la reconnaissance des agents est louable, la démarche annoncée va à son encontre.

Ainsi il est proposé de « créer entre chaque agent et son responsable un espace de dialogue formalisé » par la mise en place d'objectifs individuels etc. .... Informatisés.

L'individualisation de l'évaluation dans une organisation très hiérarchique comme le Conseil Général n'est pas une avancée... Et bien que notre employeur s'en défende, nous rapproche de la prime au rendement ou au mérite. En bout de chaîne c'est toujours l'agent face à son supérieur hiérarchique qui sera responsable de tous les dysfonctionnements, le système d'organisation s'en tirera à bon compte et ne sera jamais remis en cause. C'est finalement la même démarche que celle employée par les gouvernements Raffarin/Villepin, incapables de lutter contre le chômage, qui rendent les chômeurs responsables de leur situation.

Nous ne sommes pas opposés par principe à l'évaluation du travail et du service rendu. Cela doit être pris en compte dans l'organisation des services. Chaque agent doit pouvoir donner son avis, être entendu dans des rencontres individuelles, des réunions d'équipe, de bureau, de service. Mais ce n'est pas ce qui est proposé bien au contraire.

### **Nous nous opposons à ce projet**

Pour nous, la reconnaissance des agents c'est, par exemple, ce que nous réclamons depuis longtemps :

- la NBI d'accueil aux agents de catégorie C à PAPH ou au COSEC,
- la renégociation du régime indemnitaire des EJE de PMI,
- le respect des engagements pour les collègues de l'Etat du RMI qui ont accepté de venir travailler au Conseil Général,
- la prise en compte de l'avis des agents sur l'organisation de leur service, leurs locaux, leurs conditions de travail,
- Un traitement équitable pour l'attribution des places de parking, l'utilisation des véhicules de service,
- la suppression des promotions et commissions de recrutement bidons, du régime à 2 vitesses des contractuels etc....

***Nous demandons des négociations sur la reconnaissance du travail des agents, l'amélioration du service public départemental sous une autre forme que celle d'une « confession annuelle » formalisée avec le chef.***

**Vous souhaitez consulter le document il est à votre disposition**  
***Appeler le local syndical FSU 01 43.93.91.88***